

CONSEIL DE QUARTIER *Le Six*

Compte rendu réunion du jeudi 26 Mai 2011

Participants : Mr GALLIGARI
Membres du collège
Assistance d'une trentaine de personnes.

A l'ordre du jour :

- Réponses aux questions
- Projet circulation douce
- Projet café social
- Mise en place groupe de travail concernant la rue de Rosières.
- Questions diverses

1- Réponses aux questions :

1-1 La Bouche d'égout en béton effondrée sur le trottoir devant le 17 rue Jacques Brel et qui présentait un danger certain a été réparée

1-2 Haies débordantes sur les trottoirs et « agressives » furent signalés en divers endroits. Celles-ci ont finalement été taillées par leur propriétaire sans intervention de la ville..

1-3 Mur antibruit : Son élévation terminée, il est l'objet de nombreuses critiques. Il semble que l'effet immédiat de ce mur est de reporter plus loin les ondes sonores. Donc un gain à quantifier pour les riverains les plus proches, et une augmentation sensible de la nuisance pour les plus éloignés, relativement épargnés jusqu'à présent. Reste à espérer que la pousse consécutive de la couverture végétale du mur améliorera ses performances.

Suite aux travaux 3 candélabres étaient restés en l'état cassé le long de la piste cyclable, plusieurs arbres coupés sont à remplacer et le terrain ayant servi de base de vie à remettre en état .

A présent la couverture végétale est terminée, un candélabre est en commande

1-4 Véhicules en déshérence : Rue de la FERTE, une camionnette en stationnement depuis le mois de Juin 2010 a été « évacuée ». La municipalité rappelle qu'en ce cas, ne pas hésiter à prévenir la mairie qui entamera les démarches et actions nécessaires devant conclure à l'enlèvement du véhicule dans les 2 mois.

2- PROJET CIRCULATION DOUCE et MARQUAGE CHEMINEMENT VELO:

Une présentation des points dangereux et des éventuels travaux d'aménagement dans nos quartiers a été faite sur plan (rue de Rosières, rue J.Brel etc.) par exemple piste cyclable, tunnel de la rue d'enfer, trottoirs, virages dangereux et croisement dangereux avec les bus surtout rue de Rosières etc...)

Rappel : La piste cyclable côté Francilienne-chemin de fer est en très mauvais état, attention les voitures y circulent aussi.

Des sections de route ont été proposées en liaison douce et un marquage au sol a été demandé. Ce plan a été remis à M. Calligari, pour étude aux Services Techniques.

3 – PROJET CAFE SOCIAL :

Définition du Café Social, son utilité dans notre ville et dans notre quartier sont présentées.

Ce sujet de projet a été bien accueilli. Quelques questions ont été posées.

Un groupe de travail se met en place pour travailler sur ce projet.

L'ancienne gendarmerie paraît correspondre le mieux à l'implantation de ce Café Social.

Groupe de travail Café Social:

HUBERT Colette 22 pl. G.Apolinaire 01 60 15 84 84 et MOAL-RICHARD Nathalie 2 allée Boris Vian 06 13 81 59 01

4- MISE EN PLACE GROUPE DE TRAVAIL RUE DE ROSIERES :

Ce projet a été proposé par le Conseil de Quartier à plusieurs reprises.

Cette rue, à demi en sens unique et en double sens, est dangereuse, très passante (voitures, bus, enfants à vélo allant au Collège).

La surélévation du carrefour est à l'expérience insuffisante pour obliger à un ralentissement significatif. En outre le stop est "grillé" très fréquemment.

La zone 30 ou un autre aménagement devient urgent.

L'assemblée présente souhaite qu'un projet soit proposé à la discussion.

Pour réfléchir à ce dossier, un groupe de travail rue de Rosières s'est constitué.

- M. PEREZ Francis 20 rue de Rosières 01 60 15 52 87
- MME FERGANT Danielle 18 bis rue de Rosières 06 10 36 48 32
- RIVET Danielle 19 rue de Rosières 01 60 16 75 63
- WACK Claudine 24 rue de Rosières 01 69 25 18 94

Rappel :

Les règles actuelles imposent que limiter à 30KM /H ou moins la vitesse en zone urbaine ne se limite pas à la pose des panneaux réglementaires. Elle doit se matérialiser par la mise en place d'une infrastructure routière et urbaine propre à induire spontanément le ralentissement voulu.

Dans le même esprit, l'autorisation de circulation à contre sens des seuls vélos, à l'exclusion des deux roues à moteur, sur cheminement dédié sur la voirie routière rend plus attrayante et facile la circulation des cyclistes tout en inclinant de façon naturelle les automobilistes à la prudence.

5- QUESTIONS DIVERSES

- **Jardins familiaux : jardins partagés** :le CQ6 aimerait remettre à l'ordre du jour dans ses projets les jardins familiaux, qu'en pense la commune ?

Le projet des jardins partagés mis en place par le centre social, aux Ruisseaux Fleury venant d'aboutir, la Municipalité s'accorde un temps de réflexion quant à la mise en place de Jardins Familiaux à l'orientation plus personnel et à la réalisation plus coûteuse. Cependant, leur localisation dans le terrain entre la maison des associations et le lycée est admise.

- STATIONNEMENT RUE DE LA FONTAINE DE L'ORME : Voitures garées sur le trottoir côté champ.

Il est rappelé par un ancien membre du CQ6, ayant travaillé sur cette question, que 3 solutions peuvent être envisagées, certaines sans gros investissement financier :

- 1- Interdiction du stationnement sur le trottoir, et matérialiser des places de stationnement sur la chaussée en faisant une ou des chicanes compatibles avec le flux de circulation.
- 2- Autorisation du stationnement « à cheval » en partie sur le trottoir, l'autre sur la chaussée, de façon à laisser un minimum d'espace (80 cm) pour le piéton.
- 3- Officialisation du parking sauvage sur le terrain libre en bordure.

Réponse : Cette dernière option est non envisageable dans un délai proche en fonction des problèmes de propriété, de coût et de règles d'urbanisme.

La Municipalité invite le CQ6 à prendre contact avec les services techniques afin de finaliser cette étude.

- **La rue de la FERTE** : il est soulevé le manque de performance du sablage/salage lors des intempéries de Décembre 2010, en particulier au niveau du carrefour. La Municipalité indique qu'effectivement des pannes de matériels ont fortement impacté le nettoyage de la voirie.

- BANDEAU de STOP au sol au carrefour Rue de la FERTE/Rue Fontaine de l'Orme :

Souhait de son déplacement, afin de rendre de la visibilité aux conducteurs. ces travaux sont du domaine de l'Agglo, une étude est en cours sur la ville.

- Sollicité, M. Calligari donne quelques informations sur les futures caméras, ainsi que sur le lancement de distribution des fruits et légumes dans les écoles.

- Une demande d'enfouissement des câbles électriques et du téléphone est faite par les riverains des rues de la FERTE et de ROSIERES, rappelant que ce projet avait déjà évoqué voici plusieurs années.

- KIOSQUE MUNICIPAL DES GENETS.

Les membres du CQ 6 ont rappelé que le 2 avril 2011 la fête des Vents s'est terminée par une petite fête au Kiosque avec la participation d'une classe de djembé du conservatoire de musique ainsi que par des chansons et danses de la classe de Mme Quinet de l'école Lamartine, organisée par l'Association des Quatre Quartiers. M. Le Maire et M. Delpic étaient présents.

A été rappelé également le Rock in kiosque du 18 juin prochain ainsi que le vide-greniers du 26 Juin 2011

Un ancien membre du CQ rappelle, que lors de l'étude des travaux de réaménagement, il avait été demandé un tableau d'affichage pour informer des animations de quartier.

Il a été rappelé aussi qu'il avait été demandé de l'herbe, mais des jolis massifs ont été réalisés.

Fin de séance : 23h00

DATE de réunion du prochain CQ6 :

JEUDI 24 NOVEMBRE 2011 à 20h45

à la petite salle de la Fontaine de l'Orme

avec à l'ordre du jour :

Réponses aux questions aux élus lors du dernier CQ

BILAN des projets suite au RDV avec les Services Techniques (circulation douce, Rue de Rosières, stationnement rue de la Fontaine de l'Orme, bandeau STOP)

Projet café social

Questions diverses

- Projet de route allant de la rue J.BREL aux COLONNES DE LA PAIX

- Problèmes répétitifs d'accès au réseau de Numéricable

- Réhabilitation de la Place de Ber,

- Rumeurs concernant l'allée de la Bouloie,